

La bourse d'études des Normes de la publicité

Chaque année, les Normes de la publicité décernent deux bourses d'études de 1500 \$ à deux étudiants de niveau postsecondaire citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada. Les candidats doivent être inscrits à plein temps dans un établissement canadien, au collégial ou dans un programme de premier cycle universitaire, en publicité ou en marketing. Une bourse est offerte aux étudiants fréquentant un établissement postsecondaire principalement anglophone, et une autre est offerte aux étudiants fréquentant un établissement postsecondaire principalement francophone.

La bourse d'études des Normes de la publicité est remise en l'honneur de M. Robert E. Oliver, le premier président de notre organisme, véritable pionnier de l'autoréglementation de la publicité au Canada. Il a joué un rôle essentiel dans le développement du *Code canadien des normes de la publicité*, a siégé à divers conseils d'organismes de bienfaisance, fut un étudiant accompli et a joué un important rôle de sensibilisateur auprès du grand public.

Le formulaire de demande de bourse est disponible en ligne à l'adresse normespub.ca/boursedetudes. Veuillez noter que chaque établissement ne peut soumettre qu'une seule demande par année. Avant de commencer le processus de candidature, les candidats intéressés doivent contacter leur responsable de programme ou leur coordinateur, afin de s'assurer que leur établissement n'a pas encore soumis de candidature. Une fois remplie, la demande doit être envoyée au responsable ou au coordinateur de programme, qui, à son tour, le soumettra aux Normes de la publicité pour examen par son comité de sélection.

Toutes les questions concernant cette bourse doivent être adressées par le directeur de programme ou coordonnateur aux Normes de la publicité.

Critères d'évaluation :

- Résultats scolaires (relevé le plus récent) - 30 points
- Lettre de recommandation d'un membre de la faculté ou du corps professoral (max. 250 mots) - 20 points
- Résumé du travail bénévole dans la communauté (max. 350 mots) - 30 points
- Essai sur « Pourquoi recevoir le prix ». Cet essai devrait inclure vos résultats scolaires, vos objectifs de carrière, votre leadership et vos qualités humanitaires (max. 250 mots) - 20 points

Les établissements ont jusqu'au 28 février 2019 pour soumettre la candidature d'un étudiant.

Au sujet des Normes de la publicité

Les Normes de la publicité ont pour mission de favoriser la confiance du public dans la publicité canadienne et d'assurer l'intégrité et la viabilité de celle-ci à l'aide d'une autoréglementation efficace de l'industrie. En tant qu'organisme indépendant et sans but lucratif, nous administrons le *Code canadien des normes de la publicité* – principal outil d'autoréglementation de la publicité au Canada – ainsi qu'une procédure nationale de traitement des plaintes des consommateurs contre la publicité. Les Services des Normes de la publicité examinent les publicités et offrent des services-conseils dans cinq catégories de produits en vue de veiller à ce que les publicités soient conformes aux réglementations en vigueur.

Bourse d'études des Normes de la publicité Formulaire de candidature

PARTIE A

Nom :

Âge :

Adresse postale à domicile :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Établissement :

Programme /Année :

Veillez joindre les documents suivants à ce formulaire de candidature :

Une copie de votre plus récent relevé de notes ;

Une lettre de recommandation d'un membre de votre faculté/Coordonnateur de programme (250 mots max.) ;

Une brève description de votre implication au sein de la collectivité/travail bénévole (350 mots max.) ;

Un texte expliquant les raisons pour lesquelles vous méritez cette bourse incluant vos réussites scolaires, vos objectifs de carrière, votre leadership et vos qualités humanitaires (250 mots max.).

PARTIE B

Veillez nous indiquer les coordonnées du membre de votre faculté/Coordonnateur de programme qui a écrit votre lettre de recommandation.

Membre de votre faculté/Coordonnateur de programme :

Nom :

Poste :

Établissement :

Téléphone :

Courriel :

Le dossier de candidature dûment complété doit être reçu par Les Normes de la publicité à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 28 février 2019.